



L'an deux mille vingt-six le 24 du mois de septembre s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Nomeny, après convocation légale du 17 septembre 2026, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

Présents : M. RENKES David – M. DROUVILLE Marc – M. SALVE Olivier – M. BOURGEOIS Sébastien
M. LEMOINE Anthony – M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – M. VOINSON Philippe – Mme FRANCOIS Valérie
Mme MARANDE Carole – M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques – M. DUJARDIN Gilles – Mme MARCHAL
Astrid – M. MILLET Prisca – M. IOHNER Christophe – M. WEIL Rémy – Mme RUSTOM Lina – M. GODEFROY
Michael – M. MALGRAS Jean François – M. THOMAS Claude – M. BOUCHEZ Hubert – M. FAGOT REVURAT
Yannick – Mme FOURCAULX Patricia – M. JOLY Philippe – Mme LORETTE Delphine – M. MEVELLEC Mickaël
M. L'HUILLIER Nicolas – M. REGNIERE Patrice – M. VANNESSON Jean François – M. FRANCOIS Vincent
M. BRIDARD Franck – M. HERBUVAUX Cyril – M. BERNARD Philippe – M. PEREIRA MARTINS Daniel
M. GUILLAUME Geoffrey – M. CHANE Alain – M. CAPS Antony – M. LE GUERNIGOU Nicolas
Mme GEHLFUSS Virginie – M. MICHEL Olivier – Mme DEGUILLI Sabine – M. MOUGINET Dominique
Mme ROJAS Magali – M. MATHIEU Denis – M. BAUDOUIN Cédric – M. LOUIS Didier

Procurations : M. THIRION Christian à M. THOMAS Claude – M. POIREL Patrick à M. MOUGINET Dominique
M. MATHEY Dominique à M. MEVELLEC Mickaël – M. GUEZET Philippe à Mme MARCHAL Astrid
M. HENQUEL Patrick à M. CHANE Alain – M. CERUTTI Alan à M. RENKES David – M. BARTHELEMY Philippe
à M. RAKOTONDRAMANITRA Haja -

Excusé(e)s : -

Secrétaire de séance : Mme MARCHAL Astrid

L'assemblée dénombrait : **53 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 46

Pouvoirs : 7

Excusés :

Votants : 53

Date d'affichage : 30 septembre 2026

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 53

Contre :

Absentions :

FINANCES

17_09_2026

Budget principal – DM 10/2025 – Ouverture de crédits au chapitre 65 en vue de l'octroi d'une subvention exceptionnelle à l'association TEAM MACADAM'S COWBOYS

Claude THOMAS, président, présente l'opportunité d'accueil de la « Mirabelle Classic 2026 », 2^{ème} édition de l'épreuve cycliste professionnelle féminine organisée en Meurthe et Moselle par l'Association TEAM MACADAM'S COWBOYS, sur le territoire intercommunal le 26 septembre 2026.

L'Association sollicitant un cofinancement de la part des collectivités d'accueil d'une étape de la Mirabelle Classic 2026, une demande de soutien financier exceptionnel a été adressée à la Communauté de communes pour un montant de 2 000 €, ainsi qu'à la commune de Bouxières aux Chênes, pour le même montant.

Considérant que ce projet participe à l'animation du territoire, à la valorisation de l'image de la Communauté de communes, ainsi qu'au développement de la cohésion et de l'attractivité locale, il est proposé d'apporter un soutien financier à cette initiative associative en dehors du cadre habituel du règlement d'attribution de subventions aux projets associatifs d'intérêt communautaire et de son enveloppe de crédits dédiée.

Il convient donc d'ouvrir des crédits supplémentaires :

Dépenses de fonctionnement

65748 – subventions de fonctionnement

+ 2 000 €

L'excédent de fonctionnement est ramené à 3 473 008.04 €

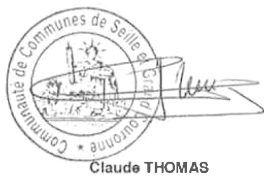
Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Autorise** l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 2 000€ à l'association TEAM MACADAM'S COWBOY
- **Valide** l'ouverture de crédits supplémentaires suivants :

Dépenses de fonctionnement

65748 – subventions de fonctionnement + 2 000 €

L'excédent de fonctionnement est ramené à 3 473 008.04 €



Claude THOMAS
2026.09.29 15:02:11 +0200
Ref:11849549-17901921-1-D
Signature numérique
le Président